

# LA FRANCE DES ANNÉES 2010

---

Au-delà des grandes transformations qui courent sur près d'un siècle, comme la fin des paysans, l'émergence et le renforcement des classes moyennes ou encore le développement du salariat et du travail féminin, les Français ont le sentiment croissant de vivre dans une société qui a connu ces dernières décennies de profonds bouleversements. La persistance d'un chômage de masse depuis le milieu des années 1980 est sans aucun doute la matrice de toute une série de transformations sociales et culturelles qui marquent aujourd'hui leurs représentations de l'avenir, moins porteur de progrès économique et social qu'auparavant.

Un examen plus complet de ces bouleversements apporte toutefois une vision plus nuancée. Ainsi, les droits des femmes, l'égalité des sexes sont des principes désormais partagés et qui sont largement traduits dans les faits. La prégnance des appartenances sociales est bien moins forte qu'autrefois, et les individus ont davantage de latitude pour adopter les valeurs et les pratiques sociales et culturelles de leur choix, d'autant que le développement d'internet a élargi le champ des possibles. Quelles qu'en soient les formes, la famille demeure centrale dans la vie sociale et affective des Français, et les solidarités entre ses membres paraissent s'être renforcées. Pourtant, la difficile insertion des jeunes et les perspectives offertes à eux sont précisément ce qui contribue à donner actuellement le sentiment d'une société qui n'évolue pas dans un sens favorable. Le développement de la précarité, l'échec de l'école à remplir la promesse républicaine de réduire les inégalités sociales et la fin des grandes mobilités sociales ascendantes expliquent le pessimisme des Français que relèvent depuis nombre d'années déjà les enquêtes d'opinion. Si le terme de « société bloquée » (employé par Michel Crozier dans son livre éponyme paru en 1970) a rencontré par le passé un certain succès, la situation, présentement, va bien au-delà, avec la montée des inégalités, le développement de la ségrégation urbaine et l'accentuation de certaines discriminations.

La crise économique, qui a débuté durant les années 1970 et qui n'a jamais été vraiment dominée depuis, a constitué une profonde rupture par rapport aux Trente Glorieuses considérées maintenant comme une sorte d'Âge d'or en matière d'avancées économiques et sociales. À ces bouleversements s'est ajouté plus récemment le phénomène de la mondialisation face à laquelle les Français se montrent très réservés, au-delà même de leurs craintes liées aux délocalisations d'entreprises. On mesure combien la situation de l'emploi pèse sur les perceptions. Sans corrélérer la peur du chômage avec toutes les évolutions, il faut pourtant en noter l'impact considérable sur le tissu social, au point que d'aucuns voient dans la montée des individualismes et le recul de la solidarité une menace d'affaiblissement de la démocratie.

L'enjeu pour la France est de se montrer capable, comme durant les décennies d'après-guerre, de s'adapter aux nouvelles conditions de son environnement.

**Philippe Tronquoy**

# UNE FRANCE QUI DOIT REPENSER SON MODÈLE

**Philippe Raynaud**

Université Panthéon-Assas/Institut universitaire de France

**Si la France connaît aujourd’hui une situation de profond malaise et une perte de confiance dans l’avenir, c’est qu’elle ne parvient pas à repenser son modèle, profondément bousculé par les effets de la mondialisation. Pourtant, durant la période des Trente Glorieuses, elle est parvenue à accepter son destin de puissance moyenne et à entamer une modernisation économique, politique et sociale qui marquait une véritable rupture par rapport à la France d’avant-guerre. La nouvelle priorité donnée à l’industrie, le rôle actif de l’État, l’ouverture économique sur l’Europe, le renforcement de la place de l’exécutif au détriment du Parlement et les réformes « sociétales » en ont été les principales manifestations. Ce dynamisme des années 1960 et 1970 montre que la France fut alors capable de surmonter ses handicaps et de trouver sa propre voie pour s’adapter aux évolutions de son environnement international.**

**C. F.**

Pour le lecteur d’aujourd’hui, la formule « La France, puissance moyenne » peut paraître un simple constat banal, dont on peut certes discuter la portée exacte, mais qui ne paraît guère douteux à l’heure où la prépondérance américaine n’est guère contestée que par quelques grands pays émergents ou par ce qui reste de l’Empire russe, et où, en Europe même, l’Allemagne semble avoir durablement dépassé, ou supplanté, son partenaire supposé. Or, lorsque Valéry Giscard d’Estaing avait avancé cette formule, dans son allocution télévisée du 31 décembre 1975, celle-ci avait assez largement choqué une partie importante de l’opinion, qui y voyait le signe d’un abandon de la volonté gaulliste de maintenir la « grandeur » de la France par une politique étrangère indépendante. La posture gaullienne a certes encore des défenseurs, mais ceux-ci savent bien que, de toute façon, le système international d’aujourd’hui compte durablement plusieurs puissances dont les capacités présentes et à venir sont sans commune mesure avec celles de la France. La France, par ailleurs, n’est pas la seule « grande puissance » dont le rôle s’est amoindri,

mais elle est sans doute celle des démocraties qui vit le plus mal la situation créée par la mondialisation et par l’évolution de l’Union européenne : le Royaume-Uni était il y a un siècle *la* puissance prédominante et il a supporté la fin de l’Empire, le déclin industriel et la disparition de la société victorienne sans que cela affecte vraiment la confiance des Britanniques – ou du moins des Anglais – dans leur bonne étoile et dans la qualité de leur système politique. Comme le note Hubert Védrine dans un livre récent, le problème français réside sans doute moins dans le déclassement relatif engendré par la mondialisation que dans la fausse conscience où vivent les Français ; une partie importante du pays refuse d’autant plus des évolutions sans doute inéluctables que les appels à la « réforme » se font dans un contexte où « les Français ne croient plus à la France »<sup>(1)</sup>, et sous-estiment largement tout ce qui pourrait permettre à leur pays de rester une « grande

(1) Védrine H. (2014), *La France au défi*, Paris, Fayard, p. 63-88.

puissance moyenne »<sup>(2)</sup>. Cette perte de confiance en soi est d'autant plus frappante qu'elle succède à un long après-guerre plus qu'honorable, au cours duquel la France a, de fait, très bien su compenser les facteurs objectifs de son déclassement, en jouant alternativement et même parfois simultanément de ses atouts « nationaux » et de l'évolution internationale. C'est ce dynamisme français qu'il faut d'abord rappeler, si on veut comprendre la nature de la crise présente ; pour cela, nous partirons de la période gaulliste, qui fut en fait moins nationaliste qu'on le dit, avant d'analyser le développement de l'état d'esprit à la fois « européen » et relativement optimiste qui régna jusqu'aux années 1990.

## Le gaullisme sans mythes

### La France, première des puissances moyennes

On s'accorde en général à faire remonter à la débâcle de juin 1940 la fin, pour la France, d'un statut de « grande puissance » qui avait apparemment survécu à la guerre de 1914, mais dont l'échec du système international né du traité de Versailles et, surtout, la rapide défaite militaire auraient fait éclater les faiblesses mortelles. En fait, le problème du « déclin » français hante déjà le XIX<sup>e</sup> siècle, durant lequel la France a déjà eu bien des difficultés à accepter les résultats du Congrès de Vienne et de sa défaite de 1815. Cependant, même si l'aventure napoléonienne avait laissé la France affaiblie, on ne peut pas dire que l'image de celle-ci ait été atteinte de manière mortelle : les guerres de l'Empire avaient eu des aspects glorieux, elles succédaient à une Révolution qui avait notablement contribué au progrès de la liberté politique en Europe et le nouvel ordre européen ne touchait pas à l'essentiel de la politique française, dans laquelle l'aspiration impériale, qui a toujours donné des résultats malheureux, est en général moins importante que la recherche de la souveraineté et de l'équilibre des puissances. La catastrophe de 1940, au contraire, mettait fin à une tentative de recomposition du système international largement inspirée par la France et que celle-ci avait été incapable de garantir ; comme Raymond Aron aimait à le dire, la tragédie française venait de la disproportion entre les responsabilités de la France et ses ressources, et c'est ce déséquilibre que la France essaya de réduire dans les années qui suivirent

la Libération. La IV<sup>e</sup> République tenta de le faire par une politique étrangère fondée sur la double solidarité européenne et atlantique sans pouvoir aller au bout de ses choix, comme le montrent, d'un côté, l'échec de la CED (Communauté européenne de défense) et, de l'autre, son incapacité probable, si elle avait survécu, à satisfaire aux exigences du traité de Rome.

La diplomatie gaulliste s'oppose sans doute à l'orientation précédente, mais elle n'en repose pas moins sur une appréciation assez réaliste des capacités de la France, qui lui interdisent évidemment toute prétention hégémonique et qui l'obligent à une certaine ouverture de son économie. La France gaulliste va ainsi rompre avec le mirage de l'Empire français en quittant l'Algérie contre les attentes d'une partie importante de ses soutiens, tout en ratifiant le traité de Rome que le Général de Gaulle considérait à juste titre comme un moyen puissant pour accélérer la modernisation de l'appareil productif ; cela lui permet ensuite d'engager une politique audacieuse d'industrialisation qui devait marquer l'effacement définitif de la France agricole et protectionniste sur laquelle la III<sup>e</sup> République avait jadis bâti sa légitimité. Quant à la politique étrangère sur laquelle débouchaient ces transformations, elle était sans doute moins orgueilleuse que ne le prétend une certaine tradition critique, qui se polarise sur la rhétorique du « rang »<sup>(3)</sup> sans voir ce que celle-ci devait à une conjoncture particulière aujourd'hui dépassée. On peut, certes, dire que « la politique extérieure du général de Gaulle, de 1945 à 1969, est tendue vers un objectif unique, la reconnaissance d'un statut international de « grande puissance pour la France »<sup>(4)</sup>, et que cela a conduit à des choix contestables, mais on doit aussi reconnaître que cette revendication avait alors un sens qu'elle n'a plus aujourd'hui. De Gaulle manœuvrait dans le monde bipolaire de la Guerre froide, dans lequel la France retrouvait une puissance économique appréciable, pendant que le Royaume-Uni s'enfonçait dans le déclin industriel, que l'Allemagne (et le Japon) restaient des « nains politiques » et que l'Union soviétique était la seule véritable « grande puissance » non occidentale ; la France était déjà sans doute une « puissance moyenne » mais elle était d'une certaine manière *la première des puissances moyennes*,

(2) Cette heureuse formule est due au Président Giscard d'Estaing lui-même, qui, dans un article du *Point*, précisait ainsi douze ans plus tard le sens qu'il fallait donner à son allocution de 1975 (*Le Point*, 31 juillet 2008).

(3) Voir par exemple Grosser A. (1984), *Affaires extérieures : la politique de la France depuis 1944*, Paris, Flammarion, rééd., coll. « Champs », 1989.

(4) Baverez N. (1992), « Pavane pour une politique étrangère défunte », in *Commentaire*, n° 57, printemps, p. 130.

ce qui rendait plausible sa prétention à (re) devenir une grande puissance.

### Les spécificités françaises de la modernisation politique et économique

On peut, certes, dire que, si estimable qu'elle soit, la réussite française dans les années 1960 n'est pas exceptionnelle, si on la compare par exemple à la reconstruction allemande, au développement accéléré du Japon ou encore à la modernisation de l'Italie. Mais l'argument peut être retourné : si la France a dans l'ensemble su tirer parti des « Trente Glorieuses », c'est parce que la voie qu'elle a suivie représentait une version plausible, adaptée à la période, d'une évolution plus générale.

D'un côté, en effet, la V<sup>e</sup> République gaulliste (et pompidolienne) repose sur un renversement des choix fondamentaux de la III<sup>e</sup> : on donne la priorité à l'industrie, la laïcité est redéfinie pour pouvoir subventionner l'enseignement privé catholique, la souveraineté du Parlement est mise en cause par le renforcement de l'exécutif et par l'institution du contrôle de constitutionnalité et la Présidence affirme une prééminence incontestée dans la politique étrangère. Mais cette transformation s'accomplit sans rupture avec l'héritage républicain et, somme toute, libéral de 1789, et le nouveau régime se présente comme la forme enfin trouvée d'une réconciliation des deux France dans un projet ouvert vers l'avenir qui emprunte à tous les grands courants de la politique du XIX<sup>e</sup> siècle selon un esprit qui est en fait largement saint-simonien. D'un autre côté, on peut également dire que, loin d'être « une Union soviétique qui aurait réussi »<sup>(5)</sup>, la première V<sup>e</sup> République représente en fait la version française d'une évolution plus générale dans le monde occidental. Si, en effet, la période de l'après-guerre est celle d'une stabilisation des démocraties libérales occidentales qui s'accompagne d'un certain déclin des passions nationalistes, elle est aussi celle de la généralisation et de la stabilisation en Occident des États-Nations démocratiques grâce à la combinaison de l'État-providence et de la fin des Empires, et elle s'accompagne de diverses formes de « néo-corporatisme » ainsi que de politiques

économiques actives<sup>(6)</sup>; c'est cela qu'accomplissent en fait les gouvernements qui se succèdent de 1958 à 1974 : le « plan » n'est pas une version amollie de la planification soviétique mais une manière indirecte de produire un compromis global entre le capital et le travail qui n'est pas essentiellement différent de ce qui se fait à la fois dans les social-démocraties du Nord et dans l'Amérique post-rooseveltienne. La « grande puissance moyenne » française donne simplement une forme particulière à une évolution commune à la plupart des sociétés occidentales.

### Le moment européen

Si la France des années 1960 connaît un développement comparable à celui des autres démocraties, il serait évidemment aventureux de prétendre qu'elle s'est entièrement « normalisée » ou banalisée : sa vie politique reste marquée par des crises importantes. Celle de 1968, qui survenait après une croissance remarquable dont les « fruits » restaient sans doute à répartir plus équitablement, et qui avait été précédée aux élections législatives de 1967 d'une victoire très étroite de la droite gaulliste, est une conséquence inattendue de l'expansion économique, dans laquelle beaucoup voient une ruse de la raison libérale ou démocratique : la France, « terre de commandement » (Michel Crozier), avait permis un développement considérable, qui faisait naître de nouvelles aspirations peu compatibles avec ce que la société avait d'autoritaire. Mais cette crise avait aussi une coloration particulière, qui tient à une remarquable capacité de la société française à dramatiser des évolutions en elles-mêmes parfaitement conformes à la logique démocratique, et qui se traduit par la permanence, d'un côté, d'un patriotisme qui vire parfois au nationalisme et, de l'autre, d'un imaginaire révolutionnaire plus fort que partout ailleurs. D'une certaine manière, le même problème se posait à la droite « nationale » et à la « gauche », que l'on peut formuler à la manière de l'injonction que Bernstein adressait au début du siècle dernier à la social-démocratie allemande : « Qu'elle ose paraître ce qu'elle est ! ».

(5) Cet étrange oxymore est dû à Jacques Lesourne, dans un livre du reste plus nuancé que ne le suggère cette (plaisante ?) formule (Lesourne J. (1998), *Le modèle français. Grandeur et décadence*, Paris, Odile Jacob).

(6) Sur la reconstruction des démocraties dans l'après-guerre, voir Gauchet M. (2010), *L'avènement de la démocratie*, t. 3, *À l'épreuve des totalitarismes, 1914-1974*, Paris, Gallimard. Pour une analyse libérale de l'évolution de l'économie française, voir Lévy-Leboyer M. et Casanova J.-C. (1991), *Entre l'État et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines ».